

Rapport financier trimestriel de Développement économique Canada pour les Prairies pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Autorisations, mandat et activités de programme

Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) a pour mandat de développer et de diversifier l'économie des Prairies et de faire valoir les intérêts de cette région dans les politiques, les programmes et les projets économiques nationaux. Le Ministère remplira ce mandat en travaillant avec des clients et des partenaires dans le cadre de ses quatre rôles d'investisseur, de conseiller, d'éclaireur et de rassembleur.

PrairiesCan exerce ses activités en vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, qui est entrée en vigueur le 28 juin 1988. En tant que ministère fédéral, PrairiesCan est dirigé par un ministre et un administrateur général (président).

Plus d'informations à propos des autorisations, du mandat et des activités de programme de PrairiesCan sont présentées dans le [Plan ministériel](#) et le Budget principal des dépenses.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, conformément au Budget principal des dépenses l'exercice 2022-2023. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Structure financière

Les dépenses de PrairiesCan sont réparties sous deux crédits :

- Crédit 1 – Les dépenses de fonctionnement nettes comprennent les salaires et les autres coûts de fonctionnement (p. ex. le transport et les communications; les services professionnels et spéciaux).
- Crédit 5 – Les subventions et contributions comprennent tous les paiements de transfert.

Les autorisations législatives budgétaires représentent les paiements effectués en vertu de la législation approuvée par le Parlement, et incluent des éléments comme la part assumée par le gouvernement du Canada dans les régimes d'avantages sociaux des employés et d'autres éléments mineurs.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La section suivante met en évidence les changements importants aux résultats trimestriels en date du 30 septembre 2022.

État des autorisations : Crédit 1 – dépenses de fonctionnement nettes

Pour l'exercice 2022-2023, les sommes affectées aux autorisations s'élèvent à 48,8 millions de dollars, soit une augmentation nette de 3 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la somme de 45,8 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022. L'augmentation nette est attribuable :

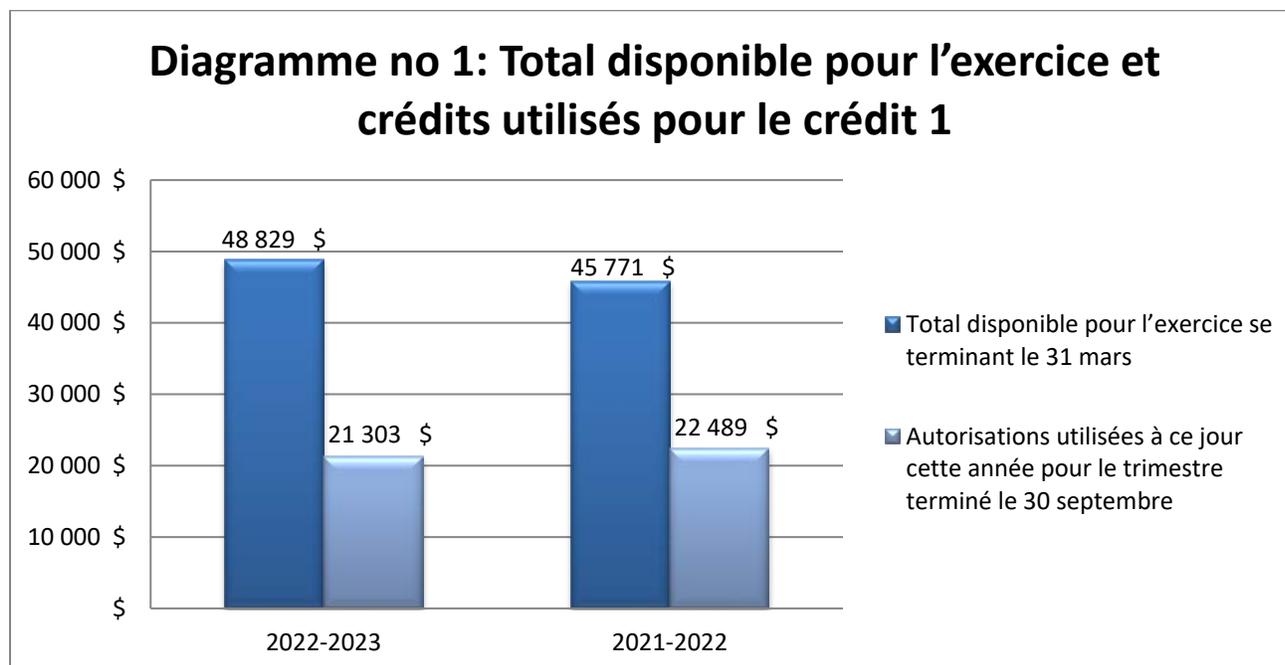
- à une augmentation nette de 4,1 millions de dollars en raison du moment choisi pour le transfert de crédits réputés à Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan);
- à une augmentation de 2,6 millions de dollars pour le financement du Fonds d'aide au tourisme annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation de 2,1 millions de dollars pour le financement du Fonds canadien de revitalisation des communautés annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation de 1,7 million de dollars pour le financement du Fonds pour l'emploi et la croissance annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation de 0,1 million de dollars pour le financement du Fonds pour l'entrepreneuriat des communautés noires annoncé dans le budget de 2021;
- à une diminution de 3,8 millions de dollars pour l'achèvement du Fonds d'aide et de relance régionale visant à soutenir les entreprises et les opérateurs touristiques confrontés à des difficultés en raison de la COVID-19;
- à une diminution de 3,0 millions de dollars du financement pour l'achèvement du programme visant à investir dans une économie de l'Ouest diversifiée et en croissance, annoncé dans le budget de 2019;
- à une diminution de 0,5 million de dollars du financement destiné à l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale annoncée dans le budget de 2021;
- à une diminution nette de 0,3 million de dollars découlant de divers autres ajustements mineurs.

Le total des autorisations utilisées jusqu'à maintenant a diminué, passant à 21,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022, comparativement à 22,5 millions de dollars au 30 septembre 2021. La diminution de 1,2 million de dollars, soit 5 %, s'explique principalement par le transfert du personnel de la région de la Colombie-Britannique de

PrairiesCan à PacifiCan à la suite de la restructuration de Diversification de l'économie de l'Ouest et de la création de PacifiCan en août 2021.

Le diagramme 1 illustre le total des autorisations disponibles pour l'exercice et les sommes utilisées à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)



État des autorisations : Crédit 5 – subventions et contributions

Pour l'exercice 2022-2023, les sommes affectées aux autorisations s'élèvent à 371,4 millions de dollars, soit une diminution nette de 43,6 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la somme de 415,0 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022. La diminution nette est attribuable :

- à une augmentation nette de 104,7 millions de dollars en raison du moment choisi pour le transfert de crédits réputés à PacifiCan;
- à une augmentation nette de 53,5 millions de dollars pour le financement du Fonds d'aide au tourisme annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation de 49,2 millions de dollars pour le financement du Fonds pour l'emploi et la croissance annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation de 46,8 millions de dollars pour le financement du Fonds canadien de revitalisation des communautés annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation nette de 14,4 millions de dollars pour le financement de la « Vaccine and Infectious Disease Organization (VIDO) » annoncé dans le budget de 2021;
- à une augmentation de 12,5 millions de dollars pour le financement de l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale annoncée dans le budget de 2021;

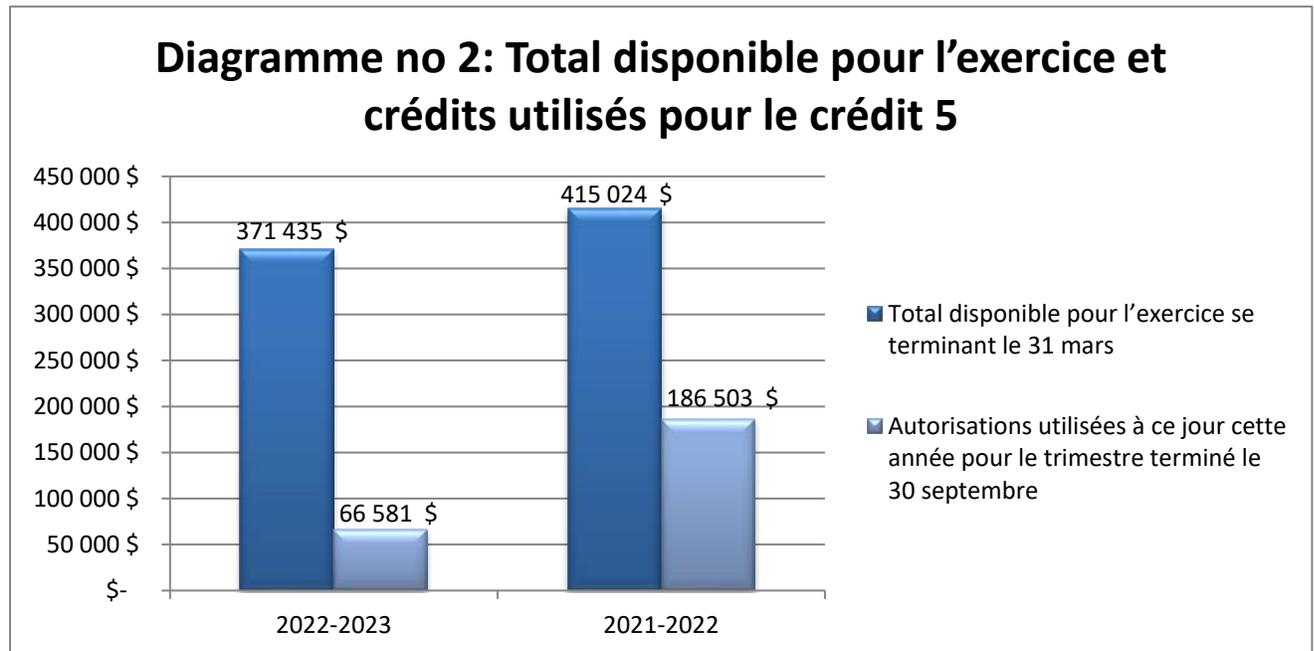
- à une augmentation nette de 6,5 millions de dollars du financement pour l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, annoncée dans le budget de 2018;
- à une augmentation de 1,9 million de dollars du financement visant à soutenir la stratégie quantique annoncée dans le budget de 2021;
- à une augmentation nette de 1,4 million de dollars pour le financement du Fonds pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- une diminution nette de 211,4 millions de dollars du financement pour l'achèvement du Fonds d'aide et de relance régionale;
- à une diminution nette de 53,1 millions de dollars du financement pour la Stratégie de relance économique du secteur aérien;
- à une diminution nette de 32,4 millions de dollars du financement dans le cadre des transferts à PacifiCan pour le projet de pont Haisla de LNG et le Praxis Spinal Cord Institute;
- à une diminution de 29,4 millions de dollars du financement pour l'achèvement du programme visant à investir dans une économie de l'Ouest diversifiée et en croissance, annoncé dans le budget de 2019;
- à une diminution de 5,0 millions de dollars du financement pour l'achèvement du complément du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest annoncé dans le budget de 2017;
- une diminution nette de 1,7 million de dollars du financement pour des transferts et d'autres ajustements de fonctionnement mineurs;
- une diminution de 1,5 million de dollars du financement pour l'achèvement du Programme de politique internationale.

Le total des autorisations utilisées jusqu'à maintenant pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022 a diminué, passant à 66,6 millions de dollars, comparativement à 186,5 millions de dollars au 30 septembre 2021. Cette diminution de 119,9 millions de dollars, ou -64 %, est attribuable :

- à une augmentation de 15,7 millions de dollars des paiements visant à rétablir le service ferroviaire à destination de Churchill, au Manitoba;
- à une augmentation de 2,9 millions de dollars des paiements pour le programme Croissance économique régionale par l'innovation afin d'exécuter le Plan pour l'innovation et les compétences;
- à une augmentation de 1,5 million de dollars des paiements pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- à une augmentation de 0,3 million de dollars des paiements à l'appui de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon;
- à une diminution de 126,6 millions de dollars pour l'achèvement des paiements de transfert du Fonds d'aide et de relance régionale visant à aider les entreprises de l'Ouest canadien à faire face aux difficultés financières résultant de la COVID-19;
- à une diminution de 9,3 millions de dollars pour les différences de calendrier des paiements versés aux partenaires du réseau;
- à une diminution de 4,4 millions de dollars des paiements effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, visant l'investissement dans une économie diversifiée et en croissance.

Le diagramme 2 illustre le total des autorisations disponibles pour l'exercice et les sommes utilisées à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)



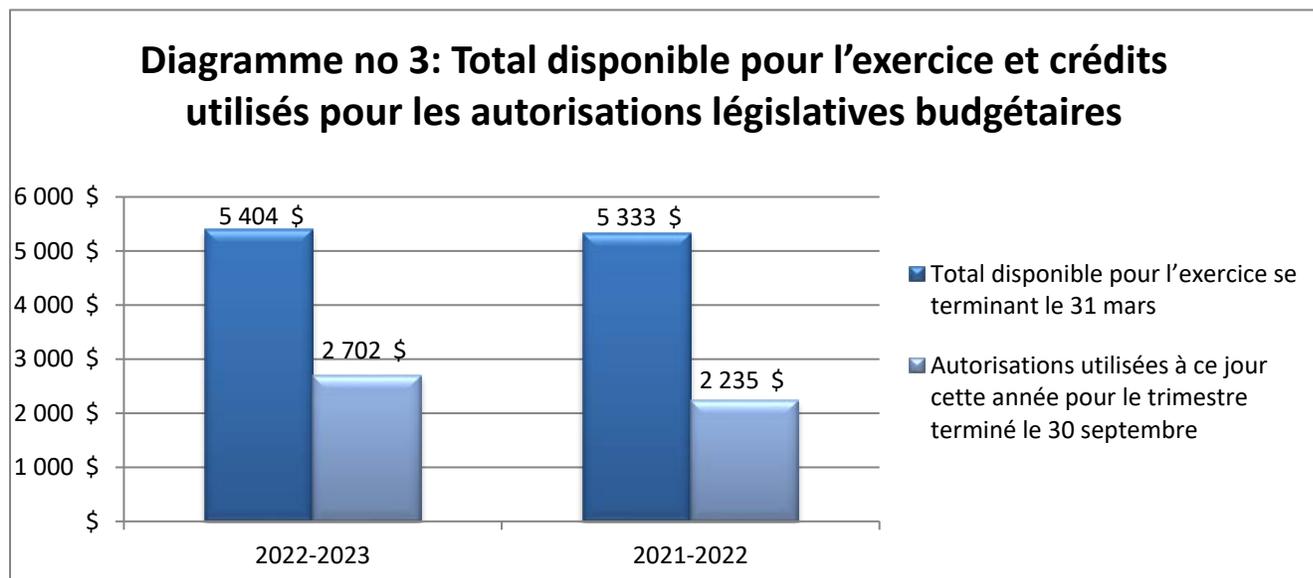
État des autorisations : autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires disponibles pour l'exercice 2022-2023 ont atteint 5,4 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de 0,1 million de dollars par rapport à la somme de 5,3 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022. L'écart est dû à des ajustements mineurs nets du financement.

Les autorisations législatives budgétaires utilisées pour l'exercice 2022-2023 ont atteint 2,7 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de 0,5 million de dollars par rapport à la somme de 2,2 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022.

Le diagramme 3 illustre le total des autorisations disponibles pour l'exercice et les autorisations utilisées à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)



État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses par article courant pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022 s'élevaient à 58,5 millions de dollars, ce qui reflète une diminution de 7,4 millions de dollars, ou -11 %, par rapport à la somme de 65,9 millions de dollars au 30 septembre 2021.

L'écart est largement attribuable :

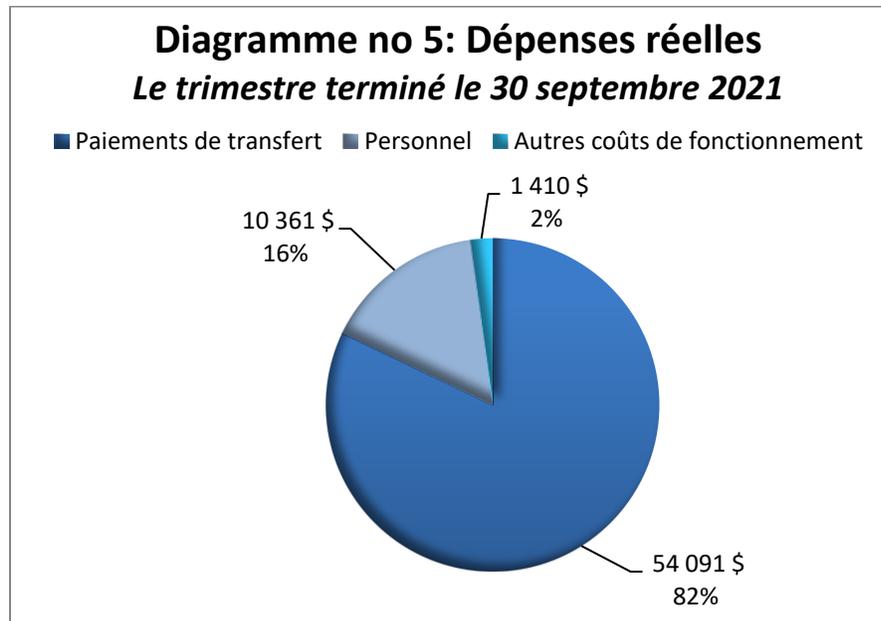
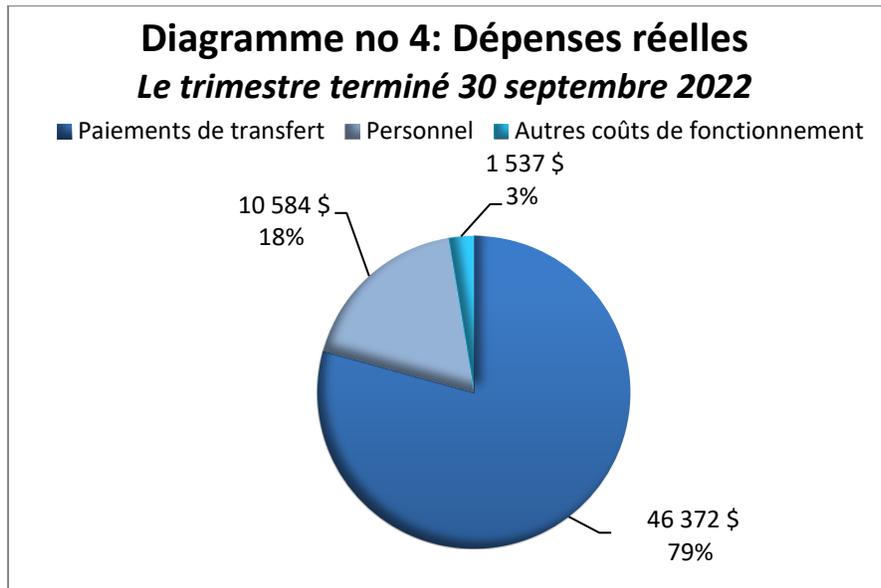
- à une augmentation de 18,1 millions de dollars des paiements visant à rétablir le service ferroviaire à destination de Churchill, au Manitoba;
- à une augmentation de 5,1 millions de dollars des paiements pour le programme Croissance économique régionale par l'innovation afin d'exécuter le Plan pour l'innovation et les compétences;
- à une augmentation de 0,6 million de dollars des paiements à l'appui de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon;
- à une augmentation de 0,4 million de dollars des paiements effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, visant l'investissement dans une économie diversifiée et en croissance;
- à une augmentation de 0,4 million de dollars des paiements pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- à une augmentation nette de 0,4 million de dollars provenant d'autres ajustements mineurs;
- à une diminution de 27,5 millions de dollars pour l'achèvement des paiements de transfert du Fonds d'aide et de relance régionale visant à aider les entreprises de l'Ouest canadien à faire face aux difficultés financières résultant de la COVID-19;

- à une diminution de 4,9 millions de dollars pour les différences de calendrier des paiements versés aux partenaires du réseau.

De plus amples renseignements se trouvent dans la section État des autorisations, Crédit 1 et Crédit 5 ci-dessus.

Les diagrammes 4 et 5 illustrent les dépenses réelles à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)



Risques et incertitudes

Le Ministère gère l'affectation de ressources dans un cadre bien défini de responsabilisation, de politiques et de procédures comprenant un système approprié de budgets, de rapports et d'autres contrôles internes pour gérer ses activités dans les limites des ressources disponibles et des autorisations parlementaires.

PrairiesCan réalise chaque année un exercice d'évaluation des risques dans le cadre de son approche globale de gestion des risques. Avant la pandémie de COVID-19, PrairiesCan n'a pas cerné de risques financiers importants dans son évaluation du risque annuelle.

En réponse à la pandémie de COVID-19, PrairiesCan avait relevé des risques accrus à l'échelle des entreprises, notamment des risques pour la santé physique et mentale des employés, des cyberrisques et des risques dus à la rapidité d'exécution des programmes pour obtenir en temps utile des fonds pour les Canadiens touchés économiquement par la COVID-19. PrairiesCan a recours à des mesures d'atténuation fondées sur les risques, comme la planification de la continuité des activités, la planification de la santé et de la sécurité au travail et les stratégies de gestion des personnes; un système solide de systèmes de réseau comprenant une signature cryptée, des protocoles de sécurité électronique et du matériel mobile pour utiliser la connectivité à distance; et des évaluations des risques, des processus de gouvernance, la cartographie des processus et la séparation des tâches lors de la mise en œuvre des programmes.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 31 octobre 2022, Diane Gray est devenue présidente de PrairiesCan.

Approbation de la haute direction

Approuvé par :

Diane Gray
Présidente

Sundeep Cheema
Dirigeant principal des finances

Edmonton (Canada)
Date : Le 18 novembre 2022

État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2022-2023 (en milliers de dollars)

Autorisations	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Utilisé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes	48 829 \$	10 770 \$	21 303 \$
Crédit 5 – Subventions et contributions	371 435	46 372	66 581
Autorisations législatives budgétaires			
Régimes d'avantages sociaux des employés	5 404	1 351	2 702
Autorisations budgétaires totales	425 668 \$	58 493 \$	90 586 \$

Exercice 2021-2022 (en milliers de dollars)

Autorisations	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Utilisé durant le trimestre terminé le 30 septembre 202q	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes	45 771 \$	10 710 \$	22 489 \$
Crédit 5 – Subventions et contributions	415 024	54 091	186 503
Autorisations législatives budgétaires			
Régimes d'avantages sociaux des employés	5 333	1 061	2 232
Droits des agences de recouvrement			3
Autorisations budgétaires totales	466 128 \$	65 862 \$	211 227 \$

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

Exercice 2022-2023 (en milliers de dollars)

Dépenses	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2023*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	41 429 \$	10 584 \$	20 798 \$
Transports et communications	1 575	172	326
Information	1 516	62	188
Services professionnels et spéciaux	8 828	1 274	2 305
Location	1 654	97	292
Services de réparation et entretien	904	10	12
Services publics, fournitures et approvisionnements	545	19	32
Acquisition de matériel et d'outillage	1 782	325	334
Paiements de transfert	371 435	46 372	66 581
Autres subventions et paiements		156	296
Revenus et réductions	(4 000)	(578)	(578)
Dépenses budgétaires nettes totales	425 668 \$	58 493 \$	90 586 \$

Exercice 2021-2022 (en milliers de dollars)

Dépenses	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2022*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	36 201 \$	10 361 \$	21 430 \$
Transports et communications	1 014	21	25
Information	960	27	72
Services professionnels et spéciaux	8 453	883	2 296
Location	1 305	101	295
Services de réparation et entretien	936	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements	518	32	40
Acquisition de matériel et d'outillage	1 717	336	345
Paiements de transfert	415 024	54 091	186 503
Autres subventions et paiements	0	10	221
Dépenses budgétaires nettes totales	466 128 \$	65 862 \$	211 227 \$

**N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*